

CELLULES SOUCHES: IDÉOLOGIE ET SCIENCE PARLEMENTAIRES

LE 30 JUIN 2011 ROUD

Les nouvelles lois bioéthiques vont rendre encore plus difficile la recherche sur les cellules souches en France et pourraient même faire mourir le secteur.



Dans un discours devant les militants, samedi 25 juin, François Fillon a fustigé le décalage entre les défis que le monde nous lance, et les réponses si légères et si décalées qui sont avancées (source Le Monde).



Il parlait bien sûr du Parti Socialiste. Peut-être aurait-il dû plutôt parler de ce que vient de voter le Parlement en matière de cellules souches.

Car s'il y a bien un exemple patent où l'idéologie modèle les décisions politiques, c'est dans le domaine de la recherche, et en particulier la recherche biomédicale.

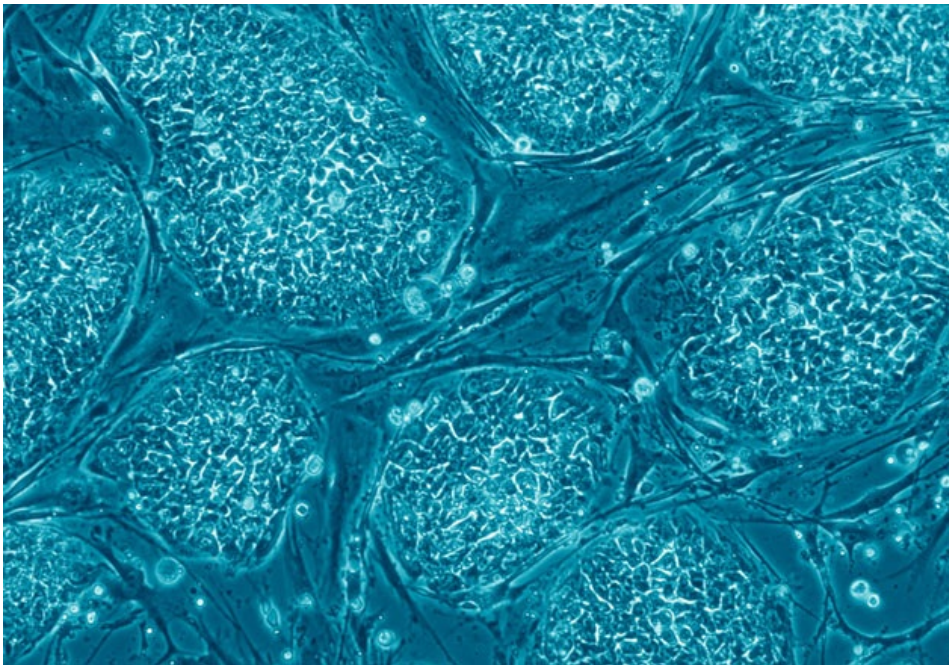
En France, les nouvelles lois sur la bioéthique, bien loin de simplifier la donne, vont en effet mettre de nouveaux bâtons dans les roues du secteur. Il n'est pas impossible que le domaine des cellules souches embryonnaires, déjà bien peu vaillant car simplement toléré par dérogation, finisse par mourir en France. La raison est donnée par Marc Peschanski dans **Nature News** :



Désormais, il nous appartient à nous, chercheurs, de démontrer qu'il n'existe pas d'alternative à nos propres recherches sur les cellules souches [embryonnaires], alors que la charge de la preuve reposait auparavant sur l'Agence de la bio-médecine .



Bref, non seulement le chercheur doit penser, chercher, rédiger des demandes de financement (non garanties), mais en plus, il doit maintenant démontrer qu'il ne peut pas faire autrement dans ses recherches !



L'inattendu au cœur de la recherche

On est bien loin de l'idéal de liberté académique ou encore **du programme Vannevar Bush et de la "République des Sciences" après guerre** :



Les découvertes entraînant les progrès médicaux ont souvent pour origine des domaines obscurs ou inattendus, et il est certain qu'il en sera de même à l'avenir. Il est très probable que les progrès dans le traitement des maladies cardio-vasculaires, rénales, du cancer et d'autres maladies similaires seront le résultat d'avancées fondamentales dans des sujets sans rapport avec ces maladies, et peut-être même d'une façon totalement inattendue pour le chercheur spécialiste. Les progrès futurs nécessitent que la médecine toute entière, et les sciences fondamentales telles que la chimie, la physique, l'anatomie, la biochimie, la physiologie, la pharmacologie, la bactériologie, la pathologie, la parasitologie. etc... soient largement développées.



Oui, l'inattendu est au cœur de la recherche scientifique, il est donc absurde voire contre-productif pour le chercheur lui-même d'essayer de montrer que d'autres systèmes qu'il ne connaît pas pourraient (ou pas) potentiellement répondre aux questions posées ! Sans compter que si d'autres pistes alternatives existent pour résoudre un problème, seront-elles pour autant financées si elles sont beaucoup plus chères ?

Une volonté de tuer la recherche sur les cellules souches ?

En réalité, on peut même se demander si le but de la loi n'est pas fondamentalement de tuer le domaine tout en faisant bonne figure, lorsque la loi de bioéthique précise que :



Les recherches alternatives à celles sur l'embryon humain et conformes à l'éthique doivent être favorisées.



Le sous-entendu est clair : les recherches sur les cellules souches embryonnaires ne seraient donc pas éthiques. Peu importe l'enjeu scientifique, peu importe même le débat éthique, les sous-entendus religieux (la fameuse équation embryon=être humain) l'ont emporté. **Au Sénat**, l'argument classique a été énoncé par M. Bruno Retailleau, sénateur MPF de Vendée :



Ce changement de régime juridique représente également une régression anthropologique. Je sais qu'il n'y a pas d'accord entre nous sur le moment où l'on franchit le seuil de la vie. Qui peut dire quand commence la vie ? Pourtant, nous voyons bien qu'il existe un continuum entre ces cellules qui se multiplient dans les premiers jours et ce qui deviendra vraiment une personne humaine, un sujet de droit. Or ce continuum, qui résulte du fait que chaque étape du développement de l'embryon contient la précédente, rend impossible la détermination précise du seuil d'entrée des cellules dans le champ de la vie humaine.



C'est vrai, je ne suis pas capable de dire quand un embryon devient un être humain, je ne suis pas capable de définir ce qu'est exactement un être humain. En revanche, je suis capable de donner une condition partagée par tous les être humains : par exemple, tous les être humains que je connais ont un cœur, des muscles, des neurones. Choses que n'ont pas des embryons au premier stade de développement. L'argument du continuum m'a toujours semblé fallacieux dans la mesure où les transformations successives de l'embryon (**gastrulation**, neurulation, etc...) changent évidemment sa nature, tout comme la fécondation elle-même.

Que penser aussi de ce genre d'arguments mystico-religieux sur la "toute-puissance" que les chercheurs transgresseraient (**Marie-Thérèse Hermange, sénatrice UMP de Paris**) :



Il ne s'agit pas de s'opposer à la recherche en tant que telle, mais il convient de ne pas oublier non plus que le coût de cette politique est la destruction d'un début de vie humaine. J'observe d'ailleurs que le début de la vie humaine intéresse les chercheurs dans les cinq premiers jours, c'est-à-dire au moment où les cellules sont « totipotentes », selon le terme technique employé, ce qui illustre bien le fait que cette « toute-puissance » initiale joue un rôle majeur dans le développement futur de l'être humain. Il me semble donc important d'utiliser au maximum les solutions de rechange existantes qui sont bien plus efficaces.



Pour répondre sur le même mode, la toute-puissance, c'est aussi le **Chaos fondateur des mythes grecs**, celui qui recèle tout le potentiel mais qui doit s'auto-organiser pour l'exprimer et engendrer les Dieux. Sans cette auto-organisation, il n'est rien d'autre qu'un potentiel inutile, un chaos au sens commun du terme. Les Anciens avaient peut-être un sens plus développé du **sacré** que la civilisation judéo-chrétienne.

Le Parlement français est en réalité sur la même ligne que les mouvements chrétiens conservateurs américains, qui, suite à la levée **des obstacles juridiques bushiens** par Obama, se sont lancés il y a quelques mois dans une grande bataille judiciaire visant à interdire la recherche sur les cellules souches pour les mêmes raisons et avec les mêmes

arguments "alternatifs" (cellules souches adultes, cellules iPS) utilisés par les Parlementaires français. J'en avais parlé **ici**; le dernier épisode en date étant que les choses ont l'air de s'arranger pour **les chercheurs sur les cellules souches embryonnaires**.

Alors que la campagne de 2012 se lance, et qu'à n'en pas douter on parlera d'avenir et de compétitivité future pour la France, le Parlement Français a pris une décision lourde de conséquence pour la recherche et la future industrie biomédicale française. Au nom de principes moraux pour le moins discutables, et sans réel débat éthique et scientifique fondé, le Parlement vient peut-être de porter le dernier coup fatal à ce domaine de recherche en France.

En 2012, **votons pour la Science**.

Photos Wikimedia Commons : **Domaine public** et CC-by **Nissim Benvenisty**
Article publié initialement sur **Matières vivantes**

ERIC K.

le 30 juin 2011 - 17:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il n'y a pas que les cellules souches embryonnaire heureusement ... il y a d'autres méthodes pour obtenir des cellules souches

les parlementaire et les scientifiques des orifices, le savent ?

il est vraiment urgent de comprendre le problème au niveau supérieur

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

TOM ROUD

le 30 juin 2011 - 18:10 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@ Eric K. : le problème c'est surtout que le terme "cellules souches" est devenu un vaste fourre-tout pour désigner des choses qui n'ont pas forcément grand chose à voir (entre cellule souches adultes, iPS, embryonnaires, "épi" cellules souches). Les opposants surfent d'ailleurs à fond sur l'ambiguïté en faisant croire que toutes les cellules souches sont équivalentes.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JG

le 30 juin 2011 - 18:22 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ouarf, à pleurer de rire ! Quand on croyait que les cellules embryonnaires étaient plus performantes, il fallait tout miser là-dessus. Maintenant qu'on a vu que c'était une usine à gaz, on invoque la liberté de la science...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

TOM ROUD

le 30 juin 2011 - 18:27 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@ JG : quand on ne cherche pas, on ne peut pas trouver. En attendant, les USA et le Japon, eux, misent toujours largement sur les cellules souches. Et quand bien même les espoirs seraient déçus, ce n'est pas pour rien que j'ai cité le programme de Vannevar Bush dans le billet ;)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CDUPIPO

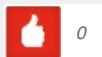
le 3 août 2011 - 15:03 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Mais pourquoi ne souligne-t-on jamais dans cette loi dite bio-éthique dont je ne minimise ni l'importance, ni les critiques, l'article 45 qui n'a rien à y faire "LOI n° 2011-

814 du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique art 45 – Art. 16-14. – Les techniques d'imagerie cérébrale ne peuvent être employées qu'à des fins médicales ou de recherche scientifique, ou dans le cadre d'expertises judiciaires...”, qui, sans doute, ne serait jamais passé dans la loi sur la psychiatrie. Ajouter toutes les lois répressives, les pouvoirs de plus en plus étendus des préfets, etc ... à chacun de conclure.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

E.E

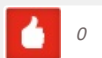
le 22 août 2011 - 20:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Si ces recherches ne sont pas faites en France, elles le seront dans d'autres pays. En se braquant contre les recherches sur les cellules souches, on perd l'occasion de les contrôler.

Par ailleurs, même si on considère les embryons comme des êtres humains (question que je ne saurais trancher), on peut considérer que c'est un sacrifice que la société exige d'eux. De la même manière que l'on a envoyé (et que l'on enverra de nouveau, si le besoin s'en fait un jour sentir) des conscrits mourir au front contre leur gré, on envoie à des embryons à la mort, non pour tuer mais pour sauver des vies.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE